

Rapport de fin d'exercice 2007-2008 de ProfessionsSantéOntario

Ouvrir des portes



L'importance d'ouvrir des portes pour assurer l'avenir des ressources humaines dans le domaine de la santé en Ontario

ProfessionsSantéOntario est une stratégie pluriannuelle axée sur la collaboration qui vise à fournir à l'Ontario la variété et le nombre adéquats de fournisseurs de soins de santé, qui travaillent dans les collectivités de l'ensemble de la province dans le but de répondre à nos besoins de santé actuels et futurs.

Le présent rapport couvre la deuxième année de cette stratégie, qui exige de nouvelles idées et des solutions novatrices. Pour attirer et maintenir en poste les professionnels de la santé en Ontario, il faut concevoir de nombreuses stratégies complexes qui fonctionnent en parallèle. Il est question d'éducation, de possibilités de carrières, de merveilleuses collectivités dans lesquelles vivre, d'emplois qui offrent un juste équilibre entre le travail et la vie personnelle et la chance de faire partie d'une équipe dans un milieu de travail sain.

En outre, et c'est peut-être le point le plus important, ProfessionsSantéOntario est centrée sur la coopération et les efforts soutenus de toutes les parties intéressées du domaine des soins de santé.

C'est pourquoi nous avons choisi le thème « Ouvrir des portes » pour le rapport de fin d'exercice de cette année. L'an dernier, toute la communauté des soins de santé, c'est-à-dire le gouvernement, les enseignants, les chercheurs de même que tous les types de fournisseurs de soins de santé et leurs organismes, a travaillé extrêmement fort pour ouvrir les portes des soins de santé en Ontario aux nouveaux diplômés, à de nouveaux rôles, à de nouveaux modèles de pratique, à de nouvelles politiques et à de nouvelles possibilités. Par la même occasion, nous transformons le système de soins de santé de l'Ontario.

La prestation des soins de santé en Ontario évolue. Les équipes interprofessionnelles de soins de santé sont en croissance, les fournisseurs collaborent plus étroitement et de nouveaux rôles sont créés au sein des équipes.

Une importante initiative mise en œuvre cette année a été le lancement de la Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers, un programme qui ouvre la porte aux nouveaux infirmiers et infirmières. L'objectif de la Garantie est de faire en sorte que tous les nouveaux diplômés en soins infirmiers (IA et IAA) qui désirent travailler à temps plein en Ontario en aient la possibilité. Cela fonctionne. En mars 2008, plus de 2 660 nouveaux diplômés en soins infirmiers (IA et IAA) avaient trouvé un poste dans un hôpital ou un établissement de soins de longue durée en Ontario grâce à la Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers.

Les portes de l'Ontario se sont également ouvertes aux médecins formés à l'étranger grâce à des investissements records dans le Programme d'évaluation des diplômés internationaux en médecine (PEDIM). Au total, 235 nouveaux postes de formation et d'évaluation ont été offerts à des DIM en 2007 seulement; le PEDIM a essentiellement ajouté la capacité d'une nouvelle école de médecine.

J'aimerais également souligner la contribution d'un groupe remarquable de personnes – issues de l'ensemble des divisions, des ministères et du système de santé – à la réussite de ProfessionsSantéOntario au cours du dernier exercice. Durant les prochaines années, nous continuerons de collaborer avec des innovateurs dans tout le système de santé pour veiller à ce que la population ontarienne ait accès à des soins de santé où et quand elle en a besoin.

Je vous invite donc à lire le présent rapport de fin d'exercice pour en apprendre davantage sur ces initiatives exceptionnelles de l'an dernier et de nombreuses autres. Comme toujours, je compte sur votre soutien et vos commentaires.

Cordialement,

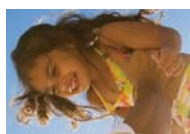
Joshua Tepper
Sous-ministre adjoint, Ressources humaines dans le domaine de la santé
j.tepper@ProfessionsSanteOntario.ca

TABLE DES MATIÈRES



Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers

Commencer une carrière en soins infirmiers du bon pied 4



Ressources humaines dans le domaine de la santé en Ontario

Répondre aux besoins de soins de santé actuels et futurs 6



Collaboration interprofessionnelle en soins de santé en Ontario

Transformation du système de soins de santé en Ontario 10



Agence de promotion et de recrutement

Présentation de l'Ontario comme employeur de choix 12



Centre d'accès de l'Agence de promotion et de recrutement

Ouvrir des portes aux professionnels de la santé qui désirent travailler en Ontario 14



Réglementation des professions de la santé

Influer sur la façon dont les soins de santé sont prodigués en Ontario 16



Éducation, formation et ProfessionsSantéOntario

Ouvrir des portes grâce à la coopération de deux ministères 18



Enseignement à distance pour les collectivités participantes

Ouvrir des portes dans le Nord de l'Ontario 20



Milieux de travail sains

« Prenons soin de nous comme nous prenons soin de nos patients » 22



Jalons

Liste des réalisations 2007-2008 24

Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers

Tous les nouveaux diplômés en soins infirmiers qui désirent travailler à temps plein en Ontario en auront **maintenant** la possibilité.



EXEMPLE DE RÉUSSITE

Ouvrir des portes aux nouveaux diplômés en soins infirmiers

Les nouveaux diplômés en soins infirmiers de l'Ontario ont dit oui à la Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers et ont saisi l'occasion d'obtenir un stage de six mois à temps plein, avec avantages sociaux, payé par l'Ontario.

Le programme, qui est destiné aux diplômés en soins infirmiers en début de carrière, leur permet de faire leur entrée dans la profession pour acquérir l'expérience précieuse dont ils ont besoin. Des études montrent que cette importante période d'orientation qu'offre le programme est essentielle pour retenir les nouveaux employés et leur permettre d'entreprendre une carrière à temps plein en soins infirmiers.

La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers contribue à faire en sorte que les nouveaux infirmiers et infirmières se sentent à l'aise au sein de leur unité avec leurs collègues, les médecins et les professionnels paramédicaux. Les infirmières et infirmiers d'expérience profitent également de la présence d'un diplômé au sein de l'équipe.

Pour citer Doris Grinspun, directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario : « La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers comble une lacune importante dans le système de soins de santé. En fait, je prédis que, si l'Ontario poursuit ses efforts dans cette voie, nous serons la première province à remédier à la pénurie d'infirmières et d'infirmiers. »



« Ces résultats sont spectaculaires. En collaborant avec les employeurs, nous intégrons les nouveaux infirmiers et infirmières au marché du travail au lieu de les laisser se chercher un emploi ailleurs. Ensemble, nous contribuons à faire de l'Ontario l'employeur de choix. »

Vanessa Burkoski
Secrétariat des soins infirmiers
Infirmière en chef de la province

Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers

Commencer une carrière en soins infirmiers du bon pied

La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers fait partie de la stratégie de ProfessionsSantéOntario visant à s'assurer que les Ontariennes et Ontariens ont accès à une variété et à un nombre adéquats de fournisseurs de soins de santé aujourd'hui comme demain.

La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers est un programme dont l'objectif est de faire en sorte que tous les nouveaux diplômés en soins infirmiers (IA et IAA) qui désirent travailler à temps plein en Ontario en aient la possibilité. Les perspectives d'emploi en Ontario pour les nouveaux diplômés en soins infirmiers se trouvent dans les hôpitaux ainsi que dans les secteurs des soins de longue durée, des soins à domicile, de la santé mentale, de la santé publique et des soins de santé primaires de la province.

Modalités :

- L'Ontario paie le salaire du diplômé en soins infirmiers pendant les six premiers mois de son stage à temps plein et l'employeur rémunère les six semaines suivantes.
- La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers utilise un portail d'emploi en ligne simple et confidentiel (www.ProfessionsSantéOntario.ca) ainsi qu'un processus de jumelage en ligne visant à mettre les nouveaux diplômés en relation avec les employeurs qui désirent leur offrir un poste de préparation à l'emploi à temps plein.
- Le programme offre à chaque diplômé la garantie d'obtenir un stage de travail de sept mois et demi, avec la possibilité d'obtenir un poste permanent à temps plein.
- Les employeurs désignent des infirmières et infirmiers chevronnés à titre de mentors pendant les six mois de stage de la Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers.

Les avantages

La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers contribue à stabiliser la main-d'œuvre en soins infirmiers, à améliorer les milieux de travail et à offrir plus de possibilités aux infirmières et infirmiers de l'Ontario. Ces avantages sont plus précisément les suivants :

Avantages pour les infirmières et infirmiers

- La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers offre **des possibilités d'emploi dans tous les secteurs** et ouvre des portes en soins infirmiers en tant que profession.
- Les nouveaux diplômés ont accès à des possibilités d'emploi inestimables et **de bonnes chances d'obtenir un emploi permanent à temps plein** qu'ils ne pourraient peut-être pas obtenir autrement.
- La formation complète **facilite l'intégration dans la profession des nouveaux diplômés**, leur permettant ainsi de devenir membres à part entière de l'équipe de soins de santé.

Avantages pour l'équipe de soins de santé

- Les infirmières et infirmiers chevronnés profitent de la présence des nouveaux diplômés, confiants et bien préparés, au sein de l'équipe, **allégeant ainsi la pression découlant de la charge de travail** qu'ils ont récemment connue.
- L'initiative offre également des **possibilités de leadership** aux membres du personnel qui encadrent la prochaine génération d'infirmières et d'infirmiers.
- Si les employeurs sont en mesure d'offrir aux diplômés des postes permanents à temps plein avant la fin de la période de financement de six mois, tous les infirmiers et infirmières bénéficieront du **réinvestissement des fonds restants dans d'autres priorités de première ligne en soins infirmiers**.

Avantages pour l'employeur

- La Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers offre l'intégralité du salaire et des avantages sociaux de même que d'autres ressources **afin d'appuyer les efforts des employeurs en matière de recrutement et de maintien en poste des employés**.
- Le programme permet à tous les organismes, quelle que soit leur taille, de bénéficier des mêmes possibilités et facilite **le recrutement de personnel dans les régions rurales et celles du Nord**.

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

89 millions \$ Investissement initial de l'Ontario pour lancer le programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers en février 2007. Le programme se poursuit.

86 % Pourcentage d'IA et d'IAA ayant trouvé un emploi à temps plein après avoir terminé le programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers. Les données préliminaires indiquent que 86 % des nouveaux diplômés ayant terminé le programme ont trouvé un emploi à temps plein en Ontario. Avant la mise sur pied du programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers, seulement 40 % des IA trouvaient un emploi à temps plein après avoir obtenu leur diplôme.

2 660 et + Nombre de nouveaux diplômés en soins infirmiers (IA et IAA) qui, en mars 2008, avaient profité d'une possibilité d'emploi dans un hôpital ou un établissement de soins de santé de longue durée de la province par le biais du programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers.

242 Nombre d'établissements de l'Ontario ayant participé au programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers et en ayant bénéficié.

2,5 millions \$ Montant accordé par le **Fonds de recherche sur les soins infirmiers** à neuf projets axés sur la gestion, l'organisation et l'efficacité du personnel et des services infirmiers.

2 650 Nombre d'infirmières et d'infirmiers participant à l'**Initiative de maintien en poste du personnel infirmier chevronné**, dans plus de 115 hôpitaux et 165 foyers de soins de longue durée. Cette initiative aide à conserver le personnel infirmier chevronné plus longtemps au sein de la population active en lui offrant des postes moins exigeants physiquement.

D^r Mark Jany

Joan Hatcher

Expérience des diplômés internationaux en médecine (DIM)

Lorsque Joan Hatcher s'est jointe au Système de santé de Niagara (SSN) en 2001 à titre de recruteuse de médecins spécialistes, elle a étudié les possibilités et décidé que les DIM constituaient une ressource précieuse pour pallier aux manques de personnel. À cette époque-là, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée venait tout juste de lancer le PEDIM.

Depuis, M^{me} Hatcher a recruté 120 spécialistes, dont 40 % sont des DIM. De nombreux DIM recrutés achèvent leur cinquième année de service dans une collectivité mal desservie en échange de la formation qu'ils ont reçue. « Les DIM sont l'élément central de notre personnel et ont été un ajout fantastique, affirme M^{me} Hatcher. Ces personnes apportent avec elles toutes sortes d'expériences pertinentes. »

Le SSN est le plus grand regroupement de centres hospitaliers qui comprend six établissements hospitaliers (y compris Welland, St. Catharines et Niagara Falls) et un centre de traitements ambulatoires desservant 434 000 habitants répartis dans les 12 municipalités qui forment la Municipalité régionale de Niagara.

« Notre expérience avec les DIM a été très positive, déclare le D^r Mark Jany, chef du service de médecine générale du SSN.

Tous les DIM ont participé à un programme accéléré de résidence de six mois dans un établissement d'enseignement avant de venir dans nos collectivités, ajoute-t-il. La plupart d'entre eux ont par la suite passé les examens en médecine interne pour devenir membre du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. »

Ressources humaines dans le domaine de la santé en Ontario

Répondre aux besoins de soins de santé actuels et futurs

La prestation des soins de santé en Ontario évolue. Les équipes interprofessionnelles de soins de santé sont en croissance, les fournisseurs collaborent plus étroitement et de nouveaux rôles sont créés au sein des équipes dans de nouveaux environnements.

La mise en place de nouveaux rôles axés sur le travail d'équipe, tels que les auxiliaires médicaux et autres postes, allègera en partie la pression qui s'exerce sur les professionnels de la santé grâce à une meilleure utilisation des ressources cliniques et à une diminution du taux de roulement du personnel. Finalement, les nouveaux rôles axés sur le travail d'équipe aideront à maintenir nos fournisseurs de première ligne en poste ici en Ontario.

La stratégie ProfessionsSantéOntario insiste beaucoup sur les avantages du travail d'équipe et de la collaboration entre les fournisseurs de soins de santé de première ligne. Or, les patients en profitent également lorsque le gouvernement et les associations travaillent de concert pour lancer ces nouvelles idées. Les patients de l'Ontario bénéficient d'un meilleur accès aux soins de santé et à de meilleurs résultats, alors que les fournisseurs éprouvent moins de conflits et de tensions.

L'Ontario se fait le champion des diplômés internationaux en médecine

Les médecins formés à l'étranger constituent un moyen essentiel de suppléer à l'offre en Ontario, particulièrement dans les régions où on a le plus besoin de médecins. L'Ontario investit dans les DIM, se plaçant ainsi en tête des provinces canadiennes lorsqu'il s'agit de fournir aux personnes le soutien et l'évaluation dont ils ont besoin pour exercer la médecine en Ontario.

- Un total de **883 nouveaux postes de formation et d'évaluation ont été offerts aux DIM** entre 2003 et 2007.
- L'Ontario accueille plus de DIM que toutes les autres provinces réunies au pays. **En 2007, 235 postes ont été offerts aux DIM**, dont 96 en médecine familiale.

L'Ontario a essentiellement ajouté la capacité d'une nouvelle école de médecine. Les DIM sont ainsi mieux en mesure de tirer le meilleur parti de leurs compétences et les Ontariens et Ontariennes en profitent grâce à un meilleur accès aux soins de santé.

Mise en place d'un nouveau rôle en 2007 : les auxiliaires médicaux

Alors que les auxiliaires médicaux travaillent depuis des décennies aux États-Unis, dans les Forces canadiennes et ailleurs, ils sont nouveaux dans l'équipe interprofessionnelle de soins de santé en Ontario. Peu importe les avantages escomptés en bout de ligne, la mise en œuvre d'un tel changement requiert un travail ardu, de la souplesse et du leadership.

La réussite de l'initiative de recrutement d'auxiliaires médicaux est en grande partie attribuable à l'Ontario Medical Association, à l'Association des hôpitaux de l'Ontario et l'Association des centres de santé de l'Ontario. Ces partenaires clés ont collaboré avec le ministère dans le but de mettre en œuvre des projets pilotes des services d'auxiliaires médicaux.

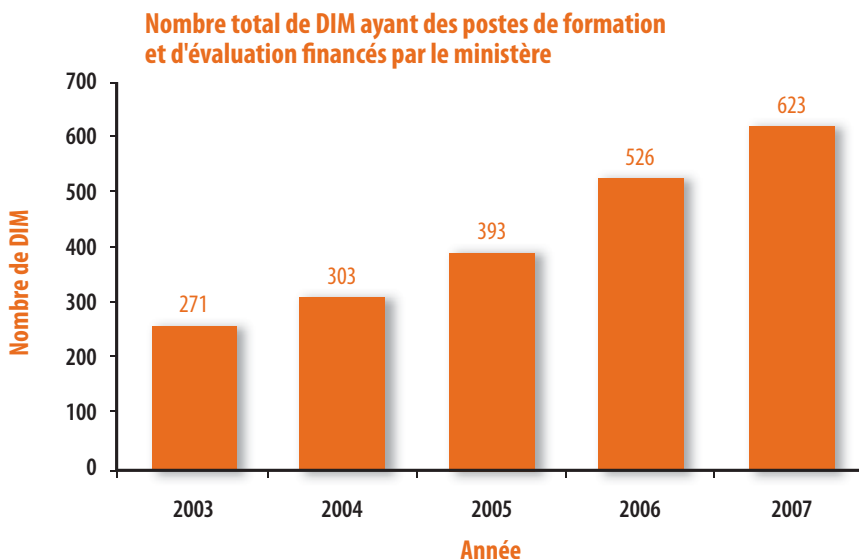
Par conséquent, ces derniers travaillent actuellement au sein d'équipes interprofessionnelles de soins de santé dans les hôpitaux et les centres de santé communautaires ainsi qu'au service de médecins dans les établissements de soins de longue durée et de traitement du diabète d'un bout à l'autre de la province.

Ces projets sont en voie de réussite.



« Nous croyons que l'ajout d'auxiliaires médicaux nous a déjà aidés à réduire les temps d'attente et à améliorer la satisfaction des patients. Je crois aussi qu'ils permettront de diminuer la charge de travail des médecins et du personnel infirmier. »

D^r Mark Spiller
Médecin chef et chef des urgences,
Hôpital de Kirkland et du district





Planification des ressources en médecins

En collaboration avec les écoles de médecine de l'Ontario, nous avons accompli de grands progrès au chapitre de l'accroissement de notre capacité de former des médecins pour que l'Ontario dispose d'une variété adéquate de fournisseurs de soins de santé, aujourd'hui comme demain.

L'Ontario améliore sa capacité de former des médecins.

- Plus de médecins que jamais entreprennent des études supérieures dans la province.
- Le **Centre d'évaluation des professionnels de la santé formés à l'étranger (CEPSFE)** a ouvert ses portes en avril 2007 dans le but de fournir des services normalisés d'évaluation et d'orientation aux diplômés internationaux en médecine, leur permettant de comparer leurs compétences cliniques avec celles des diplômés canadiens en médecine et d'augmenter leurs chances d'obtenir des postes de résidence.
- L'Ontario a modifié le processus par lequel les DIM peuvent obtenir des postes de formation de premier échelon. **Les DIM qui ont soumis leur candidature à des postes de résidence de première année pour l'année scolaire 2007-2008 ont participé à un processus de jumelage administré par le Canadian Resident Matching Service (CaRMS).**

Ressources humaines dans le domaine de la santé en Ontario

S U I T E

Nouveaux rôles

- En septembre 2007, le premier groupe de DIM a commencé le **programme d'intégration de l'initiative de recrutement d'auxiliaires médicaux**. Les DIM ont terminé les étapes didactique et clinique du programme pour se qualifier en vue de commencer à travailler comme auxiliaire médical dans le cadre du projet pilote en milieu hospitalier.
- Quatre nouveaux rôles en soins de santé ont été introduits en Ontario en 2007 dans les régions où les besoins sont importants : **auxiliaire médical, infirmier autorisé et infirmière autorisée à effectuer des sigmoidoscopies flexibles, premier assistant et première assistante en chirurgie et radiothérapeute clinicien spécialiste**. Ils ont tous donné de bons résultats; de grands progrès ont été accomplis sur le plan de l'intégration de tous ces rôles, grâce à de bons partenariats avec les leaders du milieu de la santé.

Planification et politiques relatives aux ressources paramédicales

Les Ontariens et Ontariennes aimeraient avoir accès à une plus grande variété de fournisseurs de soins de santé. Ils désirent recevoir en toute sécurité des soins de qualité, y compris des soins complémentaires et parallèles.

- En septembre 2007, des inhalothérapeutes et des infirmières et infirmiers autorisés ont commencé à suivre les cours du **programme d'auxiliaires en anesthésie**, offert pour une deuxième année au Michener Institute for Applied Health Sciences. Quand ils auront reçu leur diplôme, ils assumeront ce rôle aux responsabilités accrues au sein d'une équipe interprofessionnelle de soins anesthésiques.
- Le **Fonds pour le perfectionnement des professionnels paramédicaux** a été élargi pour inclure les diététistes, les pharmaciens et pharmaciennes ainsi que les inhalothérapeutes. Le fonds continue d'appuyer les possibilités de perfectionnement des compétences et des connaissances des technologues de laboratoire médical, des physiothérapeutes, des technologues en radiation médicale, des ergothérapeutes, des orthophonistes et des audiologistes. **Quatre mille trois cent trois candidats ont reçu du financement. Cinq mille sept cent quarante-cinq activités de perfectionnement professionnel ont été financées.**

Prévision et modélisation

Nous sommes responsables aujourd'hui des besoins en matière de soins de santé de demain. La modélisation des données ainsi que la collecte et l'analyse d'éléments de preuve sont essentiels à l'élaboration de modèles prévisionnels fondés sur les besoins afin de prévoir les ressources humaines qui seront nécessaires dans le domaine de la santé en Ontario.

- En février 2008, une stratégie à long terme a été lancée dans le but de rendre la **base de données sur les ressources humaines paramédicales** entièrement fonctionnelle, y compris la collecte annuelle de données auprès des 21 ordres de réglementation des professionnels paramédicaux de l'Ontario.
- En mai 2007, la **trousse à outils des ressources humaines dans le domaine de la santé**, un document permettant de comprendre comment la main-d'œuvre du domaine de la santé est organisée et administrée en Ontario, a été publiée à l'intention des RLSS et autres parties intéressées.
- En janvier 2008, le Conseil des universités de l'Ontario a choisi l'**Université McMaster pour créer la chaire de recherche permanente sur les ressources humaines dans le domaine de la santé de l'Ontario**. La chaire, qui est financée par le ministère, permettra de faire en sorte que l'Ontario dispose d'une variété et d'un nombre adéquats de professionnels de la santé en améliorant la capacité de recherche sur les ressources humaines dans le domaine de la santé et en appuyant la planification et les politiques fondées sur des éléments probants.
- Également en janvier 2008, un projet d'élaboration de **modèle de prévision fondé sur les besoins visant à prévoir l'offre et la demande de médecins** a été entrepris en collaboration avec l'OMA. Le contrat d'élaboration du modèle a été accordé au Conference Board du Canada.



« Tout le monde dans le milieu de la santé doit jouer un rôle pour veiller à ce que l'Ontario ait à sa disposition les professionnels de la santé qualifiés nécessaires pour étendre et renforcer son système de soins de santé. »

Jeff Goodyear
Directeur, Direction des politiques des ressources humaines dans le domaine de la santé

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

2,5 millions Nombre d'Ontariens et Ontariennes dans plus de 112 collectivités qui bénéficieront d'un accès amélioré aux soins primaires par le biais de 150 équipes Santé familiale.

951 Nombre de résidents de première année qui ont commencé leur formation en 2007; le plus grand groupe jamais formé en une seule année.

574 Nombre d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens en soins primaires faisant partie de l'équipe interprofessionnelle des centres de santé communautaires, des équipes Santé familiale, des établissements de soins de longue durée et des hôpitaux.

5 Nombre de **radiothérapeutes cliniciens spécialistes** embauchés par deux centres anticancéreux en juillet 2007 dans le cadre d'un nouveau projet pilote de fournisseurs de soins de santé.

64 Nombre d'auxiliaires médicaux embauchés dans les hôpitaux, les centres de santé communautaires, les cliniques de traitement du diabète et les établissements de soins de longue durée de l'Ontario, sous la direction et la supervision de médecins autorisés depuis l'annonce du lancement du **Projet pilote des services d'auxiliaires médicaux** en mai 2007.

27 Nombre d'organismes participant à l'initiative des **premiers assistants et premières assistantes en chirurgie**. Au total, 41,1 postes de premiers assistants et premières assistantes en chirurgie ont été comblés dans la province.



Serena Beber,
diététiste professionnelle

D^{re} Calorine You,
résidente en
médecine familiale à
l'Université de Toronto

Carol Toenjes,
spécialiste en
télésoins à domicile

D^r Marcus Law,
médecin chef, Équipe
Santé familiale du
Sud-Est de Toronto

EXEMPLE DE RÉUSSITE

Équipe Santé familiale du Sud-Est de Toronto

Pour un patient de l'Équipe Santé familiale du Sud-Est de Toronto (ESFSET), la pratique interdisciplinaire signifie qu'il a accès aux travailleurs sociaux, aux diététistes, au personnel infirmier, aux infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, au conseiller ou à la conseillère en santé mentale et en toxicomanie, au podologue, à l'orienteur ou l'orienteuse pour les soins et au pharmacien ou à la pharmacienne de son équipe de soins de santé. « L'objectif de notre équipe Santé familiale est d'améliorer l'accès des patients et leur satisfaction, la qualité des soins ainsi que d'augmenter la satisfaction de nos fournisseurs au travail, dans un environnement axé sur la collaboration et le travail d'équipe », affirme le D^r Marcus Law, médecin chef de l'ESFSET.

L'ESFSET est également fière d'inaugurer sa toute première clinique de prévention de l'obésité. Dans le cadre de ce premier

partenariat d'un fournisseur de soins primaires avec le programme des parcs, de foresterie et de loisirs de Toronto, les patients qui s'inscrivent au programme de poids-santé de l'équipe travailleront individuellement avec un membre du personnel des loisirs pour apprendre comment élaborer des stratégies personnelles qui permettront d'intégrer des activités physiques journalières à leur mode de vie. Le programme insistera énormément sur les changements de mode de vie à long terme qui sont essentiels au maintien d'une santé optimale.

La sensibilisation fait partie intégrante de la mission de l'ESFSET. En tant qu'équipe universitaire de santé familiale, elle encourage continuellement l'élaboration et le maintien d'un milieu interprofessionnel efficace. Un groupe de travail au sein de l'équipe Santé familiale est chargé d'examiner les possibilités et d'élaborer

des programmes de formation interprofessionnelle ainsi que de trouver des possibilités fondées sur le programme de formation interprofessionnelle mis sur pied à l'Université de Toronto. L'objectif est de faire de l'ESFSET un endroit de choix pour les stages en milieu clinique pour les autres disciplines du domaine de la santé.

Le D^r Geordie Fallis, chef du service de médecine familiale de l'hôpital Toronto East General et médecin membre de l'ESFSET, définit en ces termes la mission de l'équipe Santé familiale : « Nous sommes une équipe universitaire de santé familiale de premier plan qui améliore la santé de la collectivité d'East York. Par la même occasion, au moyen de notre partenariat avec l'hôpital Toronto East General, nous sommes un établissement qui vise l'excellence sur le plan de la formation de futurs professionnels de la santé. »

Collaboration interprofessionnelle en soins de santé en Ontario

Transformation du système de soins de santé en Ontario

La pression qui s'exerce sur le système de soins de santé augmente. Les maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires et les maladies mentales sont de plus en plus fréquentes. Les patients ainsi que leur famille veulent participer plus activement à la gestion de leur état de santé et s'attendent à recevoir les bons soins au bon moment.

Les organismes de soins de santé se sentent pressés de fournir des services dans des délais plus courts, alors qu'ils disposent de ressources humaines et financières limitées. Par conséquent, il est nécessaire d'aborder les soins de santé autrement et différentes solutions doivent être élaborées afin de répondre à la demande future.

Une démarche axée sur la collaboration et le travail d'équipe joue un rôle important dans l'amélioration des soins prodigués aux patients en Ontario et dans la réponse à la demande à laquelle le système ontarien est confronté.

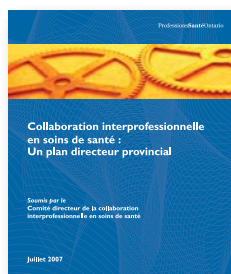
Collaboration interprofessionnelle en soins de santé*

L'idée d'une démarche axée sur la collaboration et le travail d'équipe a été adoptée par divers gouvernements dans l'ensemble du Canada et dans le reste du monde. En Ontario, le système de soins de santé se transforme peu à peu afin de faire en sorte que le patient soit au centre du processus de prestation des services, que ceux-ci soient fournis en temps opportun et de façon sécuritaire et continue et que l'accès aux services soit garanti.

- La mise sur pied des équipes Santé familiale facilite l'accès des patients aux services de soins primaires.
- Des modèles axés sur le travail d'équipe qui visent à réduire les temps d'attente pour les interventions chirurgicales constituent une autre démarche novatrice en matière de soins de santé.
- Les organismes et les établissements qui fournissent des soins de santé sont tenus responsables de la prestation des services et du rendement.
- Les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) collaborent avec les organismes afin d'intégrer et de gérer les soins au sein des collectivités.

Bienfaits de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé

- Amélioration de l'accès aux soins de santé
- Meilleurs résultats pour les personnes atteintes de maladies chroniques
- Améliorations sur les plans de la mortalité et de la morbidité chez les patients
- Une meilleure communication permet de réduire les erreurs médicales, selon une étude ayant révélé que le taux d'erreurs cliniques dans un service des urgences était passé de 30 à 4,4 %
- Satisfaction accrue des patients
- Diminution des tensions et des conflits entre les soignants
- Meilleure utilisation des ressources cliniques
- Recrutement de soignants plus facile
- Diminution du taux de roulement du personnel



* Source :
Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : un plan directeur provincial, juillet 2007

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

- Le document intitulé « *Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : un plan directeur provincial* » a été publié en juillet 2007. Ce plan directeur comprend un plan d'action pour mettre en œuvre efficacement la collaboration interprofessionnelle en soins de santé dans la province. Les recommandations sont axées sur le besoin de partenariats, d'intégration, de partage des responsabilités, de communication, de construction d'assises et de soutien du changement.
- En août 2007, le **Fonds pour la collaboration et la formation interprofessionnelles en soins de santé (FCFISS)** de ProfessionsSantéOntario, administré conjointement avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, a sollicité des propositions auprès des secteurs de la formation et de la prestation de services dans le domaine de la santé en vue de la réalisation de projets de création d'équipes les incitant à offrir des services de soins de santé interprofessionnels innovateurs axés sur la collaboration. En décembre, le FCFISS de 6,1 millions de dollars a financé 48 projets d'un bout à l'autre de l'Ontario.
- En décembre 2007, le ministère a créé un **comité de mise en œuvre stratégique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé** formé d'experts des domaines de la politique, de l'éducation, de la pratique et de la réglementation. Ce comité est chargé de la mise en œuvre des recommandations présentées dans le document *Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : un plan directeur provincial*. Le Comité, en collaboration avec les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), les organismes prestataires de soins de santé, les groupes de professionnels de la santé, les organismes de réglementation, les éducateurs et les patients ainsi que leur famille, permettront de mettre en œuvre le plan directeur au cours des deux prochaines années.





EXEMPLE DE RÉUSSITE

Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences



« L'hôpital Northumberland Hills de Cobourg est reconnaissant envers ProfessionsSantéOntario qui l'a aidé à trouver des ressources médicales temporaires pour son service des urgences en cette période de pénurie aiguë de médecins. »

Joan Ross
Présidente et chef de la direction,
Hôpital Northumberland Hills

Le Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences (Projet pilote PSSU) met un groupe de médecins suppléants compétents à la disposition des hôpitaux désignés qui ont de la difficulté à assurer les quarts de travail dans leurs services des urgences.

Le Projet pilote PSSU, qui a été créé en octobre 2006 par l'OMA et le MSSLD, est maintenant dirigé par l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario.

En collaboration avec l'OMA, le MSSLD, l'OHA et les RLISS, l'Agence a élaboré et mis en œuvre un processus commun d'accréditation pour les hôpitaux et les médecins des services des urgences. En plus de superviser le portail qu'utilisent les médecins pour connaître et combler les besoins des services des urgences, l'Agence est également chargée de recruter des médecins admissibles et de s'assurer qu'ils reçoivent leurs paiements mensuels.

En un an, les médecins du Projet pilote PSSU ont fourni plus de 12 000 heures de travail supplémentaire dans les services des urgences de 25 hôpitaux et aucun service des urgences de l'Ontario n'a fermé en raison d'un manque de médecins.

Agence de promotion et de recrutement

Présentation de l'Ontario comme employeur de choix

L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario concentre ses activités sur le recrutement de professionnels de la santé en Ontario et le maintien en poste de ces professionnels de la santé dans la province. Un des points importants de son travail est de promouvoir l'Ontario comme employeur de choix auprès des médecins et des étudiants en médecine de l'Ontario, du Canada et des États-Unis. Elle offre également des services de réinstallation.

L'Agence rejoint les professionnels de la santé par le biais de son groupe de promotion et de recrutement, du groupe de recrutement et de réinstallation, du Centre d'accès et du Programme ontarien de suppléance pour les médecins, qui comprend également le Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences.

Les représentants de l'Agence se déplacent tout au long de l'année afin de promouvoir



l'Ontario à l'occasion de conférences et de salons de l'emploi provinciaux, nationaux et internationaux

et sont inscrits à un certain nombre de ces événements en 2008.



« Une démarche de recrutement de professionnels de la santé réellement coordonnée est nécessaire pour ouvrir les portes de l'Ontario aux médecins et autres professionnels de la santé. Nous comptons sur tous nos partenaires, soit l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, l'Ontario Medical Association, l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario, l'Association des municipalités de l'Ontario et les Réseaux locaux d'intégration des services de santé, pour nous appuyer dans la promotion de l'Ontario comme un endroit où l'on a envie de travailler et de vivre. »

Brad Sinclair
Directeur général, Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Sur la route avec ProfessionsSantéOntario

L'Agence de promotion et de recrutement a stratégiquement ciblé les médecins et les auxiliaires médicaux au moyen d'une campagne à plusieurs volets qui comprend la création de relations et de partenariats, des conférences, des réceptions, des salons de l'emploi et du publipostage.

L'objectif premier en 2007 était de rejoindre les Canadiens qui exercent leur profession à l'extérieur du pays. « Dans les expositions, nous présentons de façon interactive les possibilités d'emploi en Ontario, l'innovation, la diversité, la souplesse de l'exercice de la profession et le progressisme social, explique Lynn Bury, directrice de la promotion et du recrutement. Nous avons recours à une méthode intégrée de gestion des relations clients avec les professionnels de la santé qui désirent en apprendre davantage sur la réinstallation en Ontario. »

L'équipe de Lynn Bury se déplace également beaucoup à l'intérieur de la province pour rencontrer les recruteurs, les employeurs et les organismes de soins de santé des collectivités. Ils échangent des renseignements sur les moyens de collaborer pour amener plus de professionnels de la santé à travailler en Ontario.

EmploisPSO à www.ProfessionsSanteOntario.ca

Le portail EmploisPSO constitue le premier outil de l'Agence pour le recrutement de médecins et autres professionnels de la santé en Ontario. Avec plus de 10 000 possibilités d'emploi affichées, il s'agit du plus grand portail d'emplois en soins de santé de l'Ontario.

- Les employeurs et les collectivités créent et gèrent des sites Web personnalisés sur le portail afin d'annoncer les offres d'emplois et promouvoir les collectivités.
- L'équipe de soutien d'EmploisPSO est à la disposition des employeurs pour les aider à préparer leurs offres d'emplois et, s'ils manquent de temps, pour créer les annonces à leur place.
- Le portail répond également aux questions sur les collectivités et les possibilités d'exercice, permettant aux personnes à la recherche d'un emploi de restreindre leurs recherches et de trouver effectivement des postes qui correspondent davantage à leurs préférences en matière de pratique et de style de vie.

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

6 500 Nombre d'infirmières et d'infirmiers inscrits à EmploisPSO; plus de 2 500 médecins y sont également inscrits. Des milliers d'autres personnes consultent le site chaque mois pour chercher les postes affichés.

87 000 Nombre de visites à la fin de mars 2007 du site Web de ProfessionsSantéOntario depuis son lancement en décembre 2006.

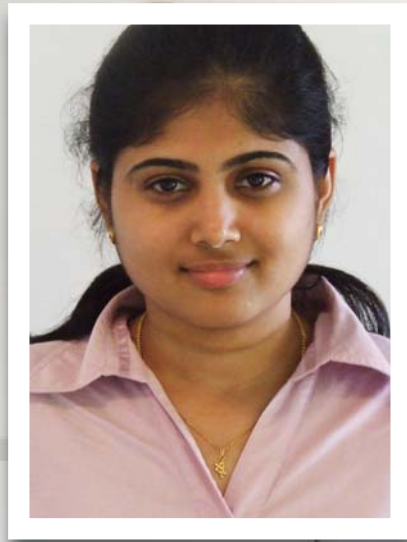
8 241 Nombre de médecins vivant à l'extérieur de l'Ontario qui ont été ciblés en novembre par une campagne de publipostage pour qu'ils viennent travailler en Ontario.

620 et + Nombre de clients qui s'étaient montrés intéressés dans l'exercice de la profession en Ontario en février 2007. Le nombre de déclarations d'intérêt recueillies lors de conférences partout aux États-Unis était de 500.

35 Nombre de médecins recrutés qui travaillent maintenant en Ontario.

100 % Pourcentage de services des urgences qui sont restés ouverts depuis 2006.

4 200 Nombre d'heures de permanence additionnelles dans les services des urgences qui ont été fournis à 31 hôpitaux dans le cadre du **programme de prime de postes d'été** de 2007.



Meenatchi Ranganathan, diplômée internationale en médecine

« J'ai émigré de l'Inde en 2005 et je commence ma formation comme résidente en pédiatrie au Centre médical de l'Université McMaster.

Le fait de venir en Ontario a été une expérience vraiment différente pour moi. Je n'étais jamais allée dans un autre pays que l'Inde auparavant. Venir ici et passer les examens a été un peu difficile au départ, mais, par la suite, lorsque j'ai vu que les gens se trouvaient des emplois ici, je suis devenue encore plus motivée. Je n'ai pas perdu espoir.

Le Centre d'accès ProfessionsSantéOntario m'a aidé à me préparer au processus de sélection du programme de résidence. Je me suis inscrite auprès du Centre d'accès et celui-ci a commencé à m'envoyer des courriels au sujet des séances d'information offertes. J'ai rencontré ma conseillère au Centre d'accès. Elle m'a fait passer de fausses entrevues, car les entrevues sont un élément essentiel du processus de sélection.

Après que j'ai été acceptée au programme de résidence en pédiatrie, le Centre d'accès m'a donné quelques conseils sur la manière de me préparer aux examens et ce à quoi je devais m'attendre du programme de diplômés internationaux en médecine. Ils m'ont également orientée dans la poursuite d'une carrière.

Qu'est-ce qui m'attend maintenant? J'aimerais travailler dans une région rurale mal desservie où les médecins sont très en demande. Je prévois rester en Ontario et j'aimerais fournir des soins de santé aux gens de l'Ontario. »

Centre d'accès de l'Agence de promotion et de recrutement

Ouvrir des portes aux professionnels de la santé qui désirent travailler en Ontario

Les professionnels de la santé formés à l'étranger constituent un moyen important, voire même essentiel, pour suppléer les besoins de l'Ontario en matière de praticiens et praticiennes de la santé, particulièrement dans les régions où ils sont le plus en demande.

Le Centre d'accès, qui a ouvert ses portes en décembre 2006 et qui fait partie de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario, aide les professionnels de la santé formés à l'étranger à travailler dans le système de soins de santé de l'Ontario.



« Notre rôle est d'aider les clients à trouver la meilleure solution en matière d'exercice de leur profession. Nos conseillers compétents offrent un service personnalisé pour examiner l'expérience de nos clients, leur expliquer

complètement les exigences et évaluer leurs perspectives d'avenir. »

Wayne Oake
Directeur, Centre d'accès pour les professionnels de la santé formés à l'étranger

Programmes d'information

Le Centre d'accès a mis sur pied des programmes complets dans le but de soutenir les professionnels de la santé formés à l'étranger.

Programme d'orientation des DIM

Des séances d'orientation ont été préparées pour soutenir les DIM tout au long du processus d'invitation à une entrevue pour un poste de formation en résidence. Ce programme comprend les éléments suivants :

- des renseignements à propos des examens du Conseil médical du Canada;
- des ateliers d'orientation et de préparation des examens axés sur l'examen clinique 1 du CEPSFE;
- des ateliers de développement des techniques d'entrevue et autres programmes et services du Centre d'accès.

Programme de choix de carrière

Il s'agit d'un programme destiné aux professionnels de la santé formés à l'étranger qui ne pourront pas s'inscrire dans leur profession de la santé d'origine, mais qui sont intéressés à se perfectionner ou à faire directement carrière dans une branche différente du secteur de la santé.

Séances d'information destinées aux professionnels

Le Centre d'accès, en partenariat avec les intervenants, les organismes de réglementation et les programmes de formation relais, a préparé des séances d'information pour les médecins, les pharmaciens et les technologistes de laboratoire médical.

Orientation relative au système canadien de soins de santé

Le Centre d'accès a conclu un partenariat avec l'Université de Toronto et l'Université Ryerson pour lancer un projet pilote de cours interactifs de 30 heures sur la culture et le contexte canadiens pour les professionnels de la santé formés à l'étranger.

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

23 Nombre de professions de la santé réglementées que dessert le Centre d'accès, y compris les domaines de la médecine, des soins infirmiers, de la pharmacie, de la technologie en radiation médicale, de la physiothérapie et de l'ergothérapie.

3 109 Nombre de professionnels de la santé formés à l'étranger inscrits auprès du Centre d'accès en mars 2008.

75 % Pourcentage de clients du Centre d'accès qui sont médecins.

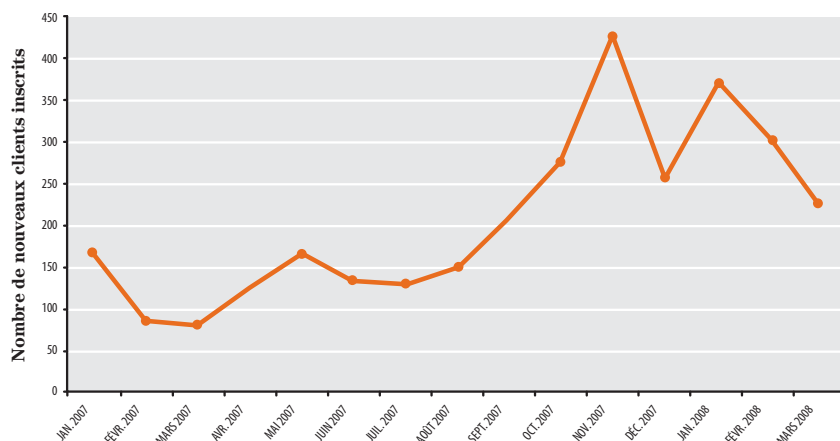
150 et + Nombre de pays d'origine des clients du Centre d'accès, dont les cinq principaux sont l'Inde, le Pakistan, la Chine, les Philippines et l'Iran.

200 % Pourcentage d'augmentation de la sensibilisation aux services du Centre d'accès grâce à une importante campagne de marketing comprenant des publicités dans les journaux, à la télévision, à la radio et sur Internet ainsi que la distribution d'un DVD d'une durée de 10 minutes aux sources d'aiguillage et aux principaux intervenants.

100 Nombre de clients qui ont assisté à un atelier sur les techniques d'entrevue conçu pour les DIM inscrits au jumelage 2008 du CARMS.

9 500 Nombre de clients que le Centre d'accès a rencontrés depuis son lancement, ce qui est trois fois plus que prévu.

Utilisation du Centre d'accès



Médecine traditionnelle chinoise

La médecine chinoise traditionnelle sera la première profession à être réglementée depuis que la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR)* a été promulguée en 1993. Ainsi, les Ontariennes et les Ontariens pourront profiter d'une démarche plus rigoureuse faisant en sorte que le traitement qu'ils reçoivent des praticiennes et praticiens en médecine traditionnelle chinoise ou des acupuncteurs se fasse en toute sécurité.



Le gouvernement de l'Ontario a créé en 2008 le Conseil transitoire de l'Ordre des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de l'Ontario afin d'évaluer et de déterminer les personnes aptes à pratiquer la médecine chinoise traditionnelle en Ontario. Le Conseil transitoire élaborera les outils nécessaires pour s'assurer que la médecine traditionnelle chinoise est pratiquée de façon sûre en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR)* et de la *Loi de 2006 sur les praticiens en médecine traditionnelle chinoise*.

Au cours de la dernière année, le registraire de l'Ordre a travaillé en étroite collaboration avec la stratégie ProfessionsSantéOntario pour créer l'infrastructure qui permettra au Conseil transitoire d'établir rapidement les exigences d'inscription et les normes de pratique (y compris les actions considérées comme des fautes professionnelles) et autres travaux nécessaires qui permettront au Conseil transitoire de l'Ordre des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de l'Ontario de fonctionner comme un ordre en bonne et due forme.

Le registraire a également été occupé à créer le site Web de l'Ordre et à rencontrer les praticiens et praticiennes pour les informer que, si l'un d'entre eux souhaite utiliser le titre de praticien en médecine traditionnelle chinoise ou d'acupuncteur en Ontario, il DOIT être inscrit auprès du Conseil transitoire de l'Ordre des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de l'Ontario au moment où la loi sera intégralement promulguée.

Les conseils transitoires se sont faits plus nombreux en 2008

En mars 2008, la stratégie ProfessionsSantéOntario a commencé à chercher des candidats pour siéger aux conseils transitoires des quatre nouveaux ordres de réglementation des professionnels de la santé dans les domaines de la naturopathie, de l'homéopathie, de la kinésiologie et de la psychothérapie.

Réglementation des professions de la santé

Influer sur la façon dont les soins de santé sont prodigués en Ontario

La réglementation d'une profession de la santé fait en sorte que les Ontariennes et les Ontariens aient accès aux professionnels de la santé de leur choix, qui répondent à des normes d'éducation élevées et qui pratiquent conformément à des normes professionnelles de haute qualité établies par l'ordre de réglementation des professionnels de la santé auprès duquel ils sont inscrits. En outre, la réglementation prévoit un cadre d'élaboration d'un mécanisme officiel de gestion des plaintes lorsqu'un patient subit un préjudice par suite des services de santé qu'il a reçus.

En juin 2007, la **Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé** a reçu la sanction royale dans le but d'élargir le champ d'exercice de plusieurs professions réglementées. De plus, quatre professions (naturopathie, homéopathie, kinésiologie et psychothérapie) ont reçu la sanction royale pour qu'elles s'autoréglementent en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*.



« La population de l'Ontario veut avoir accès à une plus grande variété de fournisseurs de soins de santé. Les Ontariennes et les Ontariens désirent et méritent des soins sûrs et de qualité, y compris des soins complémentaires et parallèles. »

Marilyn Wang
Directrice, Direction des politiques et des programmes de réglementation des professions de la santé

Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé

La *Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé* prend en compte les préoccupations du public et améliore le système ontarien de réglementation des professions de la santé :

- en modifiant la **Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées** de façon à améliorer l'efficacité et l'efficacité du cadre de réglementation des professions de la santé en Ontario;
- en modifiant cette loi de façon à exiger que les ordres professionnels recueillent des données et les soumettent au ministère aux fins de la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé;
- en modifiant la **Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires** de façon à autoriser les hygiénistes dentaires à nettoyer les dents, conformément à la réglementation, en l'absence de contre-indications;
- en modifiant la **Loi de 1991 sur les optométristes** de façon à autoriser ces derniers à prescrire certains médicaments pour les problèmes oculaires;
- en modifiant la **Loi de 1991 sur les pharmaciens** de façon à soutenir la réglementation des « techniciens en pharmacie »;
- en créant quatre nouvelles lois pour réglementer quatre autres professions de la santé en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* dans les domaines de la naturopathie, de l'homéopathie, de la kinésiologie et de la psychothérapie.

Les modifications ci-dessous ont subséquemment été apportées aux politiques en 2007.

Juillet 2007

- Des modifications ont été apportées au *Règlement sur la faute professionnelle* pris en application de la **Loi de 1991 sur les ergothérapeutes**. Les règlements permettent de protéger le public en déterminant les activités se situant en dehors des limites d'une conduite professionnelle acceptable qui entraîneraient des mesures disciplinaires.
- Des modifications ont été apportées au *Règlement général* pris en application de la **Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers** pour mettre à jour la liste des médicaments que les infirmières et infirmiers autorisés de la catégorie supérieure (infirmières praticiennes et infirmiers praticiens) peuvent prescrire.

Août 2007

- Les modifications apportées au *Règlement relatif à l'inscription* pris en application de la **Loi de 1991 sur les dentistes** a permis aux Ontariennes et aux Ontariens d'avoir un meilleur accès aux soins de santé buccaux **en reconnaissant les spécialistes dentaires formés à l'étranger et en créant un certificat de spécialisation en anesthésie dentaire**.
- Les modifications apportées au *Règlement général* pris en application de la **Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers** a élargi la catégorie supérieure existante des infirmières et infirmiers autorisés **en créant quatre domaines : soins primaires, soins actifs – pédiatrie, soins actifs – anesthésie, soins actifs – soins aux adultes**. Des modifications ont également été apportées relativement à l'inscription des candidats au titre d'infirmière et infirmier autorisé de la catégorie supérieure qui sont déjà inscrits dans une autre province canadienne et des candidats formés à l'étranger.
- Les modifications apportées au *Règlement relatif à l'inscription* pris en application de la **Loi de 1991 sur les médecins** protègent la population **en établissant une assurance responsabilité professionnelle obligatoire pour les médecins qui exercent leur profession en Ontario**. Ces modifications améliorent en outre la capacité de planification des ressources humaines en ce qui concerne les médecins en rendant obligatoire la collecte de renseignements à l'aide du formulaire de renouvellement annuel de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.

Janvier 2008

- Des modifications ont été apportées au *Règlement sur les avis d'assemblées publiques et d'audiences* pris en application de la **Loi de 1991 sur les optométristes**, **Loi de 1991 sur les diététistes**, de la **Loi de 1991 sur les thérapeutes respiratoires** et de la **Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires** pour faire en sorte que la population soit informée des audiences disciplinaires que tiennent ces ordres professionnels.
- Un nouveau règlement pris en application de la **Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires** a défini les normes des gestions de dossiers que les membres de l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario doivent respecter.



EXEMPLE DE RÉUSSITE

Programme ontarien de coordination des services de sages-femmes

Le gouvernement de l'Ontario s'assure que les Ontariennes ont accès aux services de santé dont elles ont besoin en créant plus de lieux de formation pour les sages-femmes.

En août 2007, à la suite d'un investissement de 2,3 millions de dollars, le MSSLD et le MFCU ont annoncé une expansion du Programme ontarien de formation des sages-femmes (PFSF).

Vingt étudiantes de plus ont été admises au PFSF (pour un total de 80) en septembre 2007 et 10 places supplémentaires ont été ajoutées en 2008. Compte tenu des diplômées de cette année qui se sont jointes au bassin de sages-femmes pratiquantes, il y a désormais plus de 400 sages-femmes inscrites qui pratiquent en Ontario.

Qu'est-ce que cela signifie pour la population ontarienne? Plus de places, c'est-à-dire plus de diplômées. Environ 1 200 Ontariennes de plus par année seront en mesure de choisir une sage-femme pour mettre au monde leur bébé lorsque les nouvelles diplômées exerceront leur profession d'ici 2012.

Éducation, formation et ProfessionsSantéOntario

Ouvrir des portes grâce à la coopération de deux ministères

ProfessionsSantéOntario est une initiative gouvernementale importante que deux ministères se partagent : le ministère de la Santé et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). Nous travaillons ensemble pour élaborer des plans visant à augmenter le nombre d'inscriptions dans les programmes de soins de santé et à accroître le nombre de professionnels de la santé hautement qualifiés en Ontario.

Notre travail fait en sorte que les collèges, les universités et les écoles de médecine de l'Ontario ont la capacité et la bonne combinaison de programmes en sciences de la santé pour appuyer le mandat de ProfessionsSantéOntario qui est d'offrir aux Ontariennes et Ontariens l'accès à une variété et à un nombre adéquats de fournisseurs de soins de santé qualifiés.



« Notre ministère, qui travaille en étroite collaboration avec le MS, continuera de jouer un rôle de premier plan en s'assurant que les besoins en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé sont comblés. »

Frances Lamb
Directrice de la responsabilisation des universités, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Amélioration de l'accès aux médecins

L'Institut canadien d'information sur la santé a souligné que l'Ontario a l'un des taux les plus bas en matière de médecins de famille dans le pays, soit 84 pour 100 000 résidents, comparativement à 203 au Yukon. Le premier ministre Dalton McGuinty a promis durant la campagne électorale de l'automne dernier de fournir à 500 000 Ontariennes et Ontariens de plus l'accès à un médecin de famille.

Pour s'assurer que les Ontariennes et Ontariens ont un meilleur accès à des médecins de famille et autres professionnels de la santé qualifiés, de nombreuses mesures ont été adoptées en 2007 pour accroître et améliorer l'enseignement en soins de santé dans la province.

- L'augmentation du nombre d'inscriptions comprend **la création de quatre nouveaux campus d'études de premier cycle en médecine** : St. Catharines dans la région de Niagara, Kitchener/Waterloo (McMaster), Windsor (UWO) et Mississauga (Université de Toronto).
- En outre, nous **investissons près de 6 millions de dollars annuellement pour encourager les personnes diplômées à s'inscrire** dans des programmes en soins infirmiers afin d'assurer un nombre suffisant d'enseignants dans ce domaine.
- En 2007 et 2008, le gouvernement McGuinty a versé aux collèges et aux universités **plus de 81 millions de dollars pour appuyer les programmes menant à un diplôme en soins infirmiers** en Ontario.
- Le gouvernement investit 24,5 millions de dollars pour **créer 80 places de formation supplémentaires et accroître l'accès aux sages-femmes et aux infirmières praticiennes et infirmiers praticiens**. Le MFCU a négocié une entente sur les sages-femmes avec les établissements dans lesquels la formation aura lieu ainsi que les plans d'immobilisations pour les sages-femmes et les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens.

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

20 Nombre d'étudiants en imagerie par résonance magnétique ajoutés au programme accéléré du Michener Institute.

100 millions \$ Montant investi en 2007-2008 en fonds de fonctionnement à l'appui des études de premier cycle en médecine. Cet investissement comprend 40,9 millions de dollars pour les expansions, 50 millions de dollars pour encourager les inscriptions aux études en médecine et 9,6 millions de dollars pour l'École de médecine du Nord de l'Ontario.

2,3 millions \$ Montant investi pour augmenter les inscriptions au programme de formation des sages-femmes, passant de 60 à 80 places cet automne, auxquelles s'ajouteront 10 places l'année suivante, pour un total de 90.

5 millions \$ Montant investi pour ajouter 50 places au programme de formation des infirmières praticiennes et des infirmiers praticiens sur quatre ans, pour un total de 200 places. Ce programme de certificat à temps plein d'une durée de 12 mois, qui suit le baccalauréat, est présentement offert dans dix universités ontariennes.

12,2 millions \$ Montant investi en août 2007 pour accroître l'accès aux services de sages-femmes en finançant jusqu'à 67 nouvelles personnes diplômées cette année.

5 millions \$ Montant versé en salaire et avantages sociaux pour appuyer immédiatement le recrutement et le maintien en poste d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens.

8 millions \$ Montant promis pour ouvrir un nouveau centre des sciences de la santé à l'Université de Waterloo, y compris un campus satellite de la Michael G. DeGroote School of Medicine de l'Université McMaster et une école de pharmacie.



École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO)



Northern Ontario
School of Medicine

La toute nouvelle école de médecine de l'Ontario est un centre d'excellence international exceptionnel qui attire le personnel et les enseignants les plus brillants et les meilleurs du monde entier et les

étudiants du Nord de l'Ontario et des régions rurales.

Le but de l'École est de former des médecins généralistes qui sont innovateurs, débrouillards, autonomes et sensibles aux aspects culturels et émotifs et qui connaissent entièrement les rigueurs et les gratifications de l'exercice de la médecine dans des environnements septentrionaux, éloignés et diversifiés sur le plan culturel.

EMNO : une école de premières

- Première nouvelle école de médecine à ouvrir ses portes au Canada depuis plus de 30 ans.
- Première école canadienne de médecine tenue par deux universités, à quelque 1 200 kilomètres de distance.
- L'EMNO a annoncé sa collaboration avec la Stanford University School of Medicine de Californie pour élaborer le projet iAnatomy en 3 dimensions. Cette collaboration sans précédent utilise une technologie de réseautage de pointe et la vaste collection d'images stéréoscopiques de Stanford pour permettre aux étudiants de visualiser et de manipuler des représentations tridimensionnelles de l'anatomie.
- Le programme de premier cycle d'études en médecine d'une durée de quatre ans met l'accent sur l'utilisation poussée de la technologie à large bande pour réduire la distance entre les campus.

Enseignement à distance pour les collectivités participantes

Ouvrir des portes dans le Nord de l'Ontario

L'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO) est une faculté de médecine qui fait œuvre de pionnière. L'école est une initiative conjointe de l'Université Lakehead et de l'Université Laurentienne, dont les campus principaux se situent à Thunder Bay et Sudbury et qui comptent de nombreux locaux d'enseignement et de recherche répartis dans le Nord de l'Ontario.



À sa création, l'EMNO s'est vue confier un mandat de responsabilité

sociale à l'égard de la diversité culturelle des gens et des collectivités qu'elle dessert, dont les Autochtones, les francophones, les collectivités éloignées, les petites villes rurales, les grandes collectivités rurales et les centres urbains.

Ce mandat se reflète de façon probante dans le programme d'études de l'école, sa structure administrative et ses programmes de recherche.

De son Conseil d'administration issu de la collectivité à la confiance considérable qu'elle accorde aux collectivités du Nord qui accueillent ses étudiants, l'EMNO s'est engagée à faire participer les gens du Nord au processus d'éducation.



« Je suis extrêmement fier du personnel, du corps enseignant et des étudiants de l'EMNO – ainsi que des gens du Nord de l'Ontario – qui ont contribué à faire en sorte que la première nouvelle école de médecine du XXI^e siècle au Canada soit un lieu qui s'attire déjà autant de reconnaissance sur la scène mondiale de l'enseignement de la médecine. »

Dr Roger Strasser
Doyen fondateur, École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO)

Reconnaissance mondiale

En formant des médecins compétents et en effectuant des recherches en santé adaptées aux besoins des collectivités, l'EMNO est devenue la pierre angulaire des soins de santé communautaires et contribue à améliorer la santé de la population du Nord de l'Ontario.

« Vous avez été capables de mettre sur pied dans une période relativement courte une école de médecine qui met en pratique la plupart des tendances récentes et futures en matière d'enseignement de la médecine au XXI^e siècle. Nous en tirons de nombreuses leçons pour notre école et notre programme d'études. »

Dr Paul Grand'Maison, vice-doyen aux études médicales prédoctorales de l'Université de Sherbrooke, novembre 2007.

« [Je] vois pour la première fois la mise en application concrète d'idées dont j'ai parlé pendant des années, concernant particulièrement le fait que l'école de médecine doit concentrer ses efforts sur la différence qu'elle peut faire relativement à la santé des gens. »

Dr Charles Boelen, considéré comme étant le père du concept de la responsabilisation sociale des études en médecine, associé à l'Organisation mondiale de la santé et aux Universités Harvard, Stanford et McGill, octobre 2007.

« Le modèle de partenariat communautaire interdépendant de l'EMNO, qui s'appuie largement sur l'engagement et la participation active des collectivités du Nord, pourrait être l'élément qui manque à notre démarche et une des raisons pour laquelle nos diplômés décident de demeurer dans les grands centres urbains. »

Conclusion d'une délégation du Centre national de médecine rurale de la Norvège, octobre 2007.

L'EMNO en chiffres

91 % Pourcentage des étudiants de première année inscrits en 2007 qui provenaient du Nord et des régions rurales de l'Ontario.

9 % Pourcentage des étudiants de première année inscrits en 2007 qui se sont identifiés comme Autochtones.

27 % Pourcentage des étudiants de première année inscrits en 2007 qui se sont identifiés comme francophones.

30 Nombre de participants au premier programme de résidents en médecine familiale de l'EMNO.

70 Nombre de centres de santé et d'hôpitaux du Nord de l'Ontario qui, grâce à leur affiliation avec les RLSS du Nord-Est et du Nord-Ouest, ont conclu des ententes de collaboration avec l'EMNO. Ces dernières permettent aux étudiants, aux enseignants et au personnel de s'intégrer à la région culturellement diversifiée qu'ils desservent.

40 % Pourcentage du temps qu'un étudiant de l'EMNO aura passé à étudier dans des collectivités autochtones ou de petites ou grandes collectivités urbaines du Nord à la fin de ses études de médecine.

18 000 Nombre de kilomètres carrés de la région que dessert l'EMNO. Les enseignants, le personnel et les étudiants n'évoluent pas dans une école de médecine traditionnelle. Les murs de l'École correspondent plutôt aux limites du Nord de l'Ontario, avec deux campus principaux et d'innombrables collectivités qui sont reliés, d'une certaine façon, à l'École.

700 et + Nombre d'enseignants à temps partiel résidant dans le Nord de l'Ontario.

12 Nombre de collectivités offrant des stages communautaires complets à l'appui des objectifs d'apprentissage de l'EMNO en accueillant les étudiants de troisième année pendant une période de huit mois.





L'hôpital Oakville-Trafalgar Memorial lance Kailo

Lorsqu'un hôpital est conçu de façon à être plus sûr et plus sain pour les gens qui y travaillent, il devient également un meilleur établissement pour les gens qui y sont traités ou qui y sont en convalescence. La santé et la sécurité des patients et du personnel de soins de santé sont les deux facettes du même problème.



Kailo a débuté, il y a plus de 10 ans, sous forme d'initiative de bien-être au travail au Mercy Medical Centre dans le nord de l'Iowa. Depuis, cette initiative a été reconnue à

l'échelle internationale comme étant l'un des efforts de promotion de la santé les plus progressistes en Amérique du Nord.

Kailo est un ensemble intégré de programmes et de services au travail qui ont été élaborés en milieu hospitalier et conçus spécialement pour aider le personnel à survivre et même à s'épanouir parmi les défis, les facteurs de stress et les difficultés associés particulièrement au travail dans un établissement de soins de santé ouvert 24 sur 24 où la pression est intense.

Depuis le lancement de Kailo au Halton Healthcare Services (HHS), plus de 1 600 membres du personnel, médecins et bénévoles ont profité des activités qui comprennent le yoga, le tai-chi, d'autres séances de relaxation et des déjeuners-causerie. Un programme individuel de counseling conçu pour aider les employés à gérer le stress, l'anxiété et les problèmes relationnels est tellement populaire qu'il y a une liste d'attente.

Kailo reconnaît que, en tant que fournisseurs de soins, nous devons prendre le temps de prendre soin de nous pour que nous puissions nous occuper des autres.

Définition : milieu de travail sain

Un milieu de travail sain fait appel à une démarche stratégique exhaustive pour procurer aux fournisseurs de soins de santé des conditions physiques, culturelles, psychosociales et professionnelles permettant de maximiser leur santé et leur bien-être, la qualité des résultats pour les patients et le rendement organisationnel.

Milieux de travail sains

« Prenons soin de nous comme nous prenons soin de nos patients »

L'un des objectifs de ProfessionsSantéOntario est de permettre à l'Ontario de devenir l'employeur de choix dans le domaine de la santé. En faisant en sorte que les milieux de travail ontariens soient sûrs et sains et que les travailleurs reçoivent le soutien nécessaire pour être capables de se concentrer sur leurs patients, le travail dans le domaine des soins de santé en Ontario peut devenir encore plus attirant.

Les avantages d'un milieu de travail plus sain sont bien documentés. Un milieu de travail plus sain :

- motive les travailleurs de la santé,
- remonte le moral,
- réduit l'absentéisme,
- mène à de meilleurs résultats pour les patients,
- augmente l'efficacité globale,
- améliore le rendement organisationnel, la compétitivité et l'image publique.

Les milieux de travail sains auront des répercussions positives sur le maintien en poste et le recrutement des travailleurs de la santé. Les patients en profiteront eux aussi. Des études démontrent que les milieux de travail sains peuvent également améliorer les résultats pour les patients et la qualité des soins.

La création d'un milieu de travail sain constitue une tâche importante et complexe. Les organismes de soins de santé ont besoin de l'engagement de la haute direction pour mettre en place des milieux de travail sains. Nous soutenons l'élaboration des cadres et des outils dont les organismes et les gens ont besoin pour que les milieux de travail sains deviennent réalité.



« Les milieux de travail sains comportent de nombreux facteurs interreliés. Qu'il s'agisse de facteurs politiques, structurels, sociaux, culturels ou professionnels, ProfessionsSantéOntario

rassemble les gens afin de faire en sorte que tous ces facteurs travaillent pour nous et pas contre nous. »

John Amodeo
Directeur, Direction des politiques du
marché du travail du secteur de la santé

Programmes de milieux de travail sains 2007

- **Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail** (en partenariat avec l'Ontario Safety Association for Community and Healthcare) offre aux hôpitaux, aux foyers de soins de longue durée et aux organismes de soins à domicile une méthode pas à pas pour améliorer la sécurité et le bien-être organisationnels.
- **Le projet Inter-Professional Collegiality (collaboration interprofessionnelle)** (en partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario et le Programme de mieux-être de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa) élabore des stratégies d'évaluation et d'intervention qui resserrent les liens au sein des équipes interprofessionnelles.
- **Le projet de curriculum en ligne** (en partenariat avec le Programme de mieux-être de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa) fournit des renseignements en ligne aux fournisseurs de soins de santé à propos des questions de santé au travail, de professionnalisme interdisciplinaire, de codes de déontologie et des normes de comportement.
- **Le programme de bien-être Kailo** (en partenariat avec Halton Healthcare Services) a été étendu à l'hôpital Georgetown de Halton Healthcare, au Centre de santé Trillium et au foyer de soins de longue durée Post Inn Village.
- **Le projet d'appareils de communication et de sécurité** (en partenariat avec le Toronto East General Hospital) fait l'essai d'appareils commandés par la voix qui permettent aux travailleurs de communiquer avec leurs collègues et de communiquer instantanément avec le personnel de la sécurité en cas d'incident violent ou potentiellement violent.

Une deuxième étape d'initiatives mises en œuvre en partenariat avec l'Ontario Safety Association for Community and Healthcare comprend :

- des séances de formation sur la violence au travail et les aiguilles sécuritaires;
- une téléconférence sur la prévention de la violence au travail à laquelle plus de 1 500 organismes participent;
- une vidéo sur la prévention de la violence au travail.

ProfessionsSantéOntario Rétrospective de l'année 2007

1,5 Nombre moyen de jours de travail perdus en raison de maladie ou d'invalidité; ce nombre est au moins 1,5 fois plus élevé pour les travailleurs de la santé que pour ceux de tout autre secteur.

1 600 Nombre d'employés, de médecins et de bénévoles qui ont apprécié les programmes de bien-être au travail Kailo aux Halton Healthcare Services (HHS) depuis 2006.

63,8 % Pourcentage de satisfaction générale du personnel des Halton Healthcare Services après la mise en œuvre de Kailo, en augmentation de près de 3 % depuis 2004 malgré des changements importants de personnel en raison de la fusion de trois hôpitaux.

33 000 Nombre estimé de travailleurs de la santé en Ontario qui chaque année se piquent accidentellement avec une aiguille. La promulgation du **Règlement 474/07 pris en application de la Loi sur la santé et la sécurité au travail**, qui rend obligatoire, à compter du 1er septembre 2008, l'utilisation d'aiguilles sécuritaires ou de systèmes sans aiguille dans tous les hôpitaux, réduira ce nombre.

33 % Pourcentage d'infirmières et d'infirmiers ontariens qui ressentent une « fatigue élevée due au travail ».

43 % Pourcentage de toutes les blessures avec arrêt de travail en Ontario qui surviennent dans les établissements de soins de santé par suite de troubles musculo-squelettiques.

5^e Le secteur des soins de santé se classe au cinquième rang en ce qui concerne le taux de blessures avec arrêt de travail parmi les secteurs industriels de la province.

Jalons

Liste des réalisations 2007-2008

ProfessionsSantéOntario est une stratégie pluriannuelle axée sur la collaboration qui vise à fournir à l'Ontario la variété et le nombre adéquats de fournisseurs de soins de santé qui travaillent dans les collectivités de l'ensemble de la province dans le but de répondre à nos besoins de santé actuels et futurs.

Ces initiatives aideront l'Ontario à établir ses besoins en ressources humaines dans le domaine de la santé, à élaborer de nouveaux rôles pour les fournisseurs afin de répondre à l'évolution de nos besoins, à collaborer plus étroitement avec le système d'éducation afin de former des gens ayant les connaissances, les compétences et les attitudes adéquates et à livrer une concurrence efficace pour attirer les professionnels des soins de santé.

Voici quelques-unes de nos réalisations au cours de la dernière année...

Janvier 2007

- Le **premier auxiliaire médical non-membre des Forces canadiennes commence à pratiquer en Ontario**. Cinq auxiliaires médicaux, cinq infirmières praticiennes et infirmiers praticiens et un(e) infirmier(e) spécialiste en soins actifs sont intégrés à des équipes de service des urgences dans le cadre d'un projet pilote d'un an entre janvier et mars 2007.

Février 2007

- Le **portail Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers** est lancé; il jumelle les nouveaux diplômés en soins infirmiers avec des employeurs ontariens. Le programme fait en sorte que tout nouveau diplômé en soins infirmiers

qui désire travailler à temps plein en Ontario en ait la possibilité.

- **Cent vingt déclarations d'intérêt** de travailler en Ontario sont recueillies auprès de médecins résidents du Québec lors des journées info-carrières de la FMRQ (Fédération des médecins résidents du Québec). Cinq cents autres déclarations d'intérêt sont recueillies lors de conférences aux États-Unis avant la fin de l'année.

- Le **Centre d'accès pour les professionnels de la santé formés à l'étranger** de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario s'associe à l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, à l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, au Centre for Internationally Educated Nurses et à l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario pour créer une démarche coordonnée de service aux clients communs.
- Pour la première fois, les **DIM peuvent soumettre directement leur candidature** à des postes de résidents.

Mars 2007

- La **campagne de ProfessionsSantéOntario remporte** le prix de la meilleure campagne de recrutement en ligne de médecins en 2007 décerné par Healthcare Solutions.

- **Des modifications ont été apportées au Règlement sur la faute professionnelle** pris en application de la *Loi de 1991 sur les ergothérapeutes*. Les règlements permettent de protéger le public en déterminant les activités se situant en dehors des limites d'une conduite professionnelle acceptable et en prévoyant des mesures disciplinaires. Des modifications ont été apportées tout au long de l'année au Règlement sur la faute

professionnelle pris en application de la *Loi de 1991 sur les dentistes*, de la *Loi de 1991 sur les denturologistes* et de la *Loi de 1991 sur les massothérapeutes*.

- Le **Fonds de recherche sur les soins infirmiers accorde 2,5 millions de dollars** à neuf projets axés sur la gestion, l'organisation et l'efficacité du personnel et des services infirmiers.

Avril 2007

- Le **Centre d'évaluation des professionnels de la santé formés à l'étranger (CEPSFE) ouvre ses portes** dans le but de fournir des services normalisés d'évaluation et d'orientation aux diplômés internationaux en médecine, leur permettant de comparer leurs compétences cliniques avec celles des diplômés canadiens en médecine et d'augmenter leurs chances d'obtenir des postes de résidence. DIM Ontario offrait auparavant plusieurs des services du CEPSFE.

Mai 2007

- **Cent dix-sept employeurs, éducateurs et professionnels** se joignent aux représentants des réseaux locaux d'intégration des services de santé, des organismes autochtones et des gouvernements provincial et fédéral pour assister à « *Challenges and Solutions for Aboriginal Health* ». Lors de forums, les participants discutent des façons d'améliorer le maintien en poste des fournisseurs de soins de santé qui desservent les Premières nations, les Métis et les Inuits ainsi que de la participation des Autochtones aux carrières du domaine de la santé et de la compétence culturelle des fournisseurs de soins de santé non autochtones.

- L'Association des hôpitaux de l'Ontario annonce le **lancement du Projet pilote des services d'auxiliaires médicaux** au nom du ministère. On s'attend à ce que 69 auxiliaires médicaux et plus de 20 hôpitaux y participent.

- La **trousse à outils des ressources humaines dans le domaine de la**

santé, un document permettant de comprendre comment la main-d'œuvre du domaine de la santé en Ontario est organisée et régie, est publiée à l'intention des RLIS et autres parties intéressées.

- **ProfessionsSantéOntario.ca gagne l'or** dans la catégorie *site Web de la fonction publique et sans but lucratif* des prix à la création de Portfolios.com.

Juin 2007

- L'**Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario est officialisée** par le biais du Règlement 247/06. L'Agence incite les fournisseurs de soins de santé à pratiquer dans la province et favorise l'intégration et la coordination des efforts de recrutement à l'échelle provinciale et nationale. Les responsabilités de l'Agence comprennent des services de recrutement et de réinstallation des professionnels de la santé, le portail EmploisPSO, le Centre d'accès pour les professionnels de la santé formés à l'étranger et le Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences.

- La *Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé* reçoit la sanction royale. La Loi améliore l'accès et la sécurité des Ontariennes et Ontariens :
 - en modifiant la *Loi de 1991 sur les professions de la santé* réglementées de façon à améliorer l'efficacité et l'efficacité du cadre de réglementation des professions de la santé en Ontario;
 - en modifiant cette loi de façon à exiger que les ordres professionnels recueillent des données et les soumettent au ministère aux fins de la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé;
 - en modifiant la *Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires* de façon à autoriser les hygiénistes dentaires à nettoyer les dents, conformément à la réglementation, en l'absence de contre-indications;
 - en modifiant la *Loi de 1991 sur les optométristes* de façon à autoriser les optométristes à prescrire certains médicaments pour les problèmes oculaires;
 - en modifiant la *Loi de 1991 sur les pharmaciens* de façon à soutenir la réglementation des « techniciens en pharmacie »;
 - en créant **quatre nouvelles lois** pour réglementer quatre autres professions de la santé en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* dans les domaines de la naturopathie, de l'homéopathie, de la kinésiologie et de la psychothérapie.
- L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario organise **une réception à New York pour les expatriés canadiens et les médecins américains**. La D^{re} Sandy Buchman, présidente de l'Ontario College of Family Physicians, et Georges Smitherman, ministre de la Santé et des Soins de longue durée, sont sur place pour discuter avec les médecins.

Juillet 2007

- Des modifications sont apportées au *Règlement général* pris en application de la *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers* pour mettre à jour la liste des **médicaments que les infirmières et infirmiers autorisés de la catégorie supérieure (infirmières praticiennes et infirmiers praticiens) peuvent prescrire**.
- *Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : un plan directeur provincial est publié*. Les recommandations formulées dans le plan directeur sont axées sur le besoin de partenariats, d'intégration, de partage des responsabilités, de communication, de construction d'assises et de soutien du changement.
- **Plus de médecins** que jamais entreprennent des études supérieures dans la province. Trois cent cinquante-deux sont en formation afin de devenir des médecins de famille.
- Un autre projet pilote relatif aux rôles nouveaux des fournisseurs de soins de santé progresse avec **l'embauche**

de cinq radiothérapeutes cliniciens spécialistes dans deux centres de cancérologie.

- Un **nombre inégalé de 235 postes de résidents** est offert aux diplômés internationaux en médecine.
- Le *Guide de référence pour la dotation en personnel des services des urgences* est publié et affiché sur les sites Web de l'Association des hôpitaux de l'Ontario et de ProfessionsSantéOntario. Le guide fournit des renseignements à propos des programmes et mesures incitatives offerts pour régler les problèmes de dotation en personnel des services des urgences.
- Le « tableau de bord », un indicateur hebdomadaire par hôpital de la permanence des soins dans les services des urgences, est conçu et surveillé par le Projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences (Projet pilote PSSU) et rempli par les RLISS. **Le Projet pilote PSSU met un groupe de médecins suppléants compétents** à la disposition des hôpitaux désignés qui ont de la difficulté à assurer les quarts de travail dans leurs services des urgences.

Août 2007

- Les modifications apportées au *Règlement relatif à l'inscription* pris en application de la *Loi de 1991 sur les dentistes* **permettent aux Ontariens et aux Ontariennes d'avoir un meilleur accès aux soins de santé buccaux** en reconnaissant les spécialistes dentaires formés à l'étranger et en créant un certificat de spécialisation en anesthésie dentaire.
- Les modifications apportées au *Règlement général* pris en application de la *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers* **élargit la catégorie supérieure existante des infirmières et infirmiers autorisés en créant quatre domaines** : soins primaires, soins actifs – pédiatrie, soins actifs – anesthésie, soins actifs – soins aux adultes. Des modifications ont également été apportées relativement à l'inscription des candidats au titre d'infirmière et infirmier autorisé de la catégorie supérieure qui sont déjà inscrits dans une autre province canadienne et des candidats formés à l'étranger.

- **L'initiative de recrutement d'auxiliaires médicaux** s'élargit pour inclure des projets pilotes dans les centres de santé communautaires, les établissements de soins de longue durée et les cliniques de traitement du diabète.
- **Vingt places sont ajoutées au programme de formation des sages-femmes** de 2007-2008. Dix places supplémentaires sont ajoutées en 2008-2009.
- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère du Travail instaurent un nouveau règlement pris en application de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* pour **exiger l'utilisation d'aiguilles sécuritaires ou de systèmes sans aiguille dans tous les hôpitaux à**

compter du 1^{er} septembre 2008.

Le gouvernement a également annoncé son intention d'en étendre l'application aux foyers de soins de longue durée, aux établissements psychiatriques, aux laboratoires et aux centres de prélèvements en 2009 et à d'autres lieux de travail du domaine des soins de santé comme les soins à domicile, les cabinets de médecins et les ambulances en 2010.

- Les modifications apportées au *Règlement relatif à l'inscription* pris en application de la *Loi de 1991 sur les médecins* **protègent la population** en établissant une assurance responsabilité professionnelle obligatoire pour les médecins qui exercent leur profession en Ontario et améliorent la capacité de planification des ressources humaines en ce qui concerne les médecins en rendant obligatoire la collecte de renseignements à l'aide du formulaire de renouvellement annuel de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.
- Le **Fonds pour la collaboration et la formation interprofessionnelles en soins de santé (FCFISS)** de ProfessionsSantéOntario, conjointement administré avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, sollicite des propositions auprès des secteurs de la formation et de la prestation de services dans le domaine de la santé en vue de la réalisation de projets de création d'équipes les incitant à offrir des services de soins de santé interprofessionnels innovateurs axés sur la collaboration.

- Un **ajout de 50 places sur quatre ans au programme de formation des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens en soins de santé primaires** est annoncé. Les places avaient auparavant doublé, passant de 75 à 150 à l'automne 2006, un an en avance sur les délais prévus.
- Une **campagne de publicité** dans les journaux et sur Internet **faisant la promotion des services du Centre d'accès** de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario est lancée.

Jalons

S U I T E

Septembre 2007

- Le Conseil d'administration de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario tient sa première réunion.
- Des étudiants de troisième année de l'École de médecine du Nord de l'Ontario commencent des stages à Timmins, Sault Ste. Marie et Kenora et dans d'autres collectivités du Nord.
- Plus de 115 hôpitaux, 165 foyers de soins de longue durée et 2 650 infirmières et infirmiers participent à l'**initiative de maintien en poste du personnel infirmier chevronné**. Cette dernière aide à conserver le personnel infirmier chevronné des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée au sein de la population active en lui offrant des postes moins exigeants physiquement.

- **Quatre mille deux cents heures de permanence additionnelle dans les services des urgences** sont fournies à 31 hôpitaux dans le cadre du programme de primes de poste d'été. Le programme permet aux services des urgences de rester ouverts en payant une prime horaire aux urgentologues pour le temps supplémentaire qu'ils font après leur semaine normale de travail pendant les mois d'été occupés.

- Les modifications apportées à la *Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires* par le biais de la *Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé* autorisant les hygiénistes dentaires à nettoyer les dents sans ordonnance d'un dentiste en l'absence de contre-indication sont entrées en vigueur.

- La première des deux cohortes de diplômés internationaux en médecine (DIM) embauchés pour occuper des postes d'auxiliaire médical **commence le programme d'intégration**. Au cours des quatre prochains mois, les DIM termineront les volets didactique et clinique du programme et seront entièrement qualifiés pour commencer à travailler à titre d'auxiliaires médicaux dans le cadre du projet pilote.

- Des inhalothérapeutes et des infirmières et infirmiers autorisés **commencent les cours du programme d'auxiliaire en anesthésie** offerts pour la deuxième année au Michener Institute for Applied Health Sciences. Après avoir obtenu leur diplôme, ils travailleront au sein d'une équipe d'anesthésie interprofessionnelle dans des établissements pilotes sélectionnés.

- **Le fonds pour le perfectionnement des professionnels paramédicaux** est augmenté et la portée du programme est élargie afin d'inclure les diététistes, les pharmaciens et pharmaciennes et les inhalothérapeutes. Le fonds continue de soutenir les possibilités de perfectionnement des compétences et des connaissances offertes aux technologues de laboratoire médical, aux physiothérapeutes, aux technologues en radiation médicale, aux ergothérapeutes, aux orthophonistes et aux audiologistes.

- Le ministère parraine un forum dirigé par les collègues de l'Ontario, le Conseil des universités de l'Ontario

et le Michener Institute for Applied Health Science **visant la mise sur pied d'un système centralisé de stages en milieu clinique**. Ce dernier aiderait à atténuer la pénurie de stages en milieu clinique pour les étudiantes et étudiants ontariens dans les professions de la santé.

- Une bourse de carrière en recherche est décernée au **D^r Michel Landry, de l'Université de Toronto**, afin de poursuivre ses travaux dans le domaine de la « prévision de l'offre et de la demande de ressources humaines dans le domaine des soins de réadaptation ».

- Le registraire du Conseil transitoire de l'Ordre des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de l'Ontario est nommé et chargé de préparer les structures administratives permettant d'appuyer le **Conseil transitoire**, qui déterminera les critères d'admission à la profession appropriés. En outre, le registraire est chargé d'offrir des services d'approche et des réunions d'information aux praticiennes et praticiens en médecine traditionnelle chinoise et aux patients; la participation aux neuf réunions a été élevée.

Octobre 2007

- **Joshua Tepper, sous-ministre adjoint pour la stratégie ProfessionsSantéOntario**, présente les initiatives ontariennes relatives aux nouveaux rôles des fournisseurs de soins de santé et au recrutement d'auxiliaires médicaux à l'assemblée annuelle de la Canadian Association of Physician Assistants à Ottawa.

- Suivant les recommandations du Comité d'experts en matière d'examen d'IRM et de tomomodensitométrie, **le ministère finance le Michener Institute dans le but d'ajouter 20 étudiants et étudiantes en IRM** dans le cadre d'un programme accéléré. Les diplômés feront fonctionner un nombre croissant de tomomodensitomètres dans la province durant des heures de service prolongées.

- **En partenariat avec les organismes d'employeurs**, un ensemble minimal de données sur les ressources humaines dans le secteur des

soins à domicile et des soins communautaires est élaboré. Les données permettront la planification des ressources humaines pour ce domaine de la santé.

- La **stratégie des milieux de travail sains** de ProfessionsSantéOntario **est lancée**; elle comprend les initiatives suivantes :

- le **système de gestion de la santé et de la sécurité au travail** (en partenariat avec l'Ontario Safety Association for Community and Healthcare) permettra aux hôpitaux, aux foyers de soins de longue durée et aux organismes de soins à domicile de suivre une démarche étape par étape afin d'améliorer la sécurité et le bien-être organisationnels;
- le **projet Inter-Professional Collegiality (collaboration interprofessionnelle)** (en partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario et le programme de mieux-être de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa) définira des stratégies d'évaluation et d'intervention pour renforcer les relations entre les équipes interprofessionnelles;

- le **projet de curriculum en ligne** (en partenariat avec le programme de mieux-être de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa) fournira de l'information en ligne aux fournisseurs de soins de santé à propos des questions de santé au travail, de professionnalisme interdisciplinaire, de codes de déontologie et de normes de comportement;
- la portée du programme holistique de bien-être des employés **Kailo** (en partenariat avec les Halton Healthcare Services) est élargie à l'hôpital Georgetown de Halton Healthcare, au Centre de santé Trillium et au foyer de soins de longue durée Post Inn Village;
- un **projet pilote d'appareils de communication et de sécurité** (en partenariat avec le Toronto

East General Hospital) fait l'essai d'appareils commandés par la voix qui permettent aux travailleurs de communiquer instantanément avec le personnel de la sécurité en cas d'incident violent ou potentiellement violent.

- Des affiches et des annonces diffusées à la télévision, à la radio et sur Internet dans la RGT entraînent une **augmentation importante du nombre de clients au Centre d'accès pour les professionnels de la santé formés à l'étranger** à l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario.

Novembre 2007

- L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario lance une **campagne de publipostage ciblant 8 241 médecins** qui sont inscrits pour pratiquer en Ontario ou qui ont un autre lien canadien mais demeurent ailleurs.

Décembre 2007

- En s'appuyant sur le *Plan directeur pour la collaboration interprofessionnelle en soins de santé*, le ministère forme un **Comité de mise en œuvre stratégique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé** qui se compose d'experts des domaines de la politique, de la formation, de la pratique et de la réglementation.
- Le **Fonds pour la collaboration et la formation interprofessionnelles en soins de santé** de 6,1 millions de dollars finance 48 projets dans toute la province. Les projets retenus relient le secteur de la formation à celui de la prestation des soins de santé, font intervenir au moins deux types de professionnels de la santé et font progresser les principes de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé.
- Le **campus régional de Waterloo** de la Michael G. DeGroot School of Medicine de l'Université McMaster accueille ses quinze premiers étudiants.
- Le **projet de base de données sur les ressources humaines paramédicales**

et le **modèle de prévision de soins primaires** sont présentés à la conférence sur les ressources humaines dans le domaine de la santé organisée par l'Institut canadien d'information sur la santé.

- Un **atelier sur les techniques d'entrevue pour les DIM** inscrits au jumelage 2008 du CARMS a lieu au Centre d'accès pour les professionnels de la santé formés à l'étranger; plus de 100 clients y assistent.

Janvier 2008

- **ProfessionsSantéOntario.ca** reçoit 87 000 visites depuis son lancement en décembre 2006.
- Des modifications sont apportées à *Règlement sur les avis d'assemblées publiques et d'audiences* pris en application de la *Loi de 1991 sur les optométristes*, de la *Loi de 1991 sur les diététistes*, de la *Loi de 1991 sur les thérapeutes respiratoires* et de la *Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires* pour s'assurer que le public est informé des audiences disciplinaires que tiennent ces ordres professionnels.

- Un nouveau règlement pris en application de la *Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires* établit des normes de gestion de dossiers pour les membres de l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario afin de s'assurer que les renseignements personnels et financiers des patients sont recueillis adéquatement et que les renseignements sur l'entretien du matériel sont tenus à jour.

- Le projet pilote d'un an visant à intégrer les auxiliaires médicaux et les infirmiers et infirmières aux équipes des services des urgences tire à sa fin. L'évaluation du projet conclut que l'arrivée de ces fournisseurs s'est traduite par des temps d'attente et des séjours plus courts aux services des urgences et une diminution du nombre de patients qui quittent sans avoir été examinés. Les postes en question ont pris de l'expansion à la lumière du succès du projet.

- Le comité de sélection de la chaire de recherche choisit **l'Université McMaster pour créer la chaire de recherche permanente sur les ressources humaines dans le**

domaine de la santé de l'Ontario.

La chaire financée par le ministère permettra de faire en sorte que l'Ontario disposera d'une variété et d'un nombre adéquats de professionnels de la santé en améliorant la capacité de recherche sur les ressources humaines dans le domaine de la santé et en appuyant les politiques et la planification fondées sur des faits probants.

- Un **projet d'élaboration de modèle de prévision fondé sur les besoins** visant à prévoir l'offre et la demande de médecins est entrepris en partenariat avec l'Ontario Medical Association. Le Conference Board du Canada est retenu pour élaborer le modèle.
- **Les représentants de 20 RLIS et du ministère reçoivent des outils** de planification des ressources humaines dans le domaine de la santé fondée sur des données probantes lors de l'atelier Faits probants pour la planification des ressources humaines organisé par l'unité de prévision et de modélisation de la Division de la stratégie des ressources humaines dans le domaine de la santé.

- Le Centre d'accès de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario, en collaboration avec l'Université de Toronto et l'Université Ryerson, offre, dans le cadre d'un projet pilote, **aun cours de 30 heures aux professionnels de la santé formés à l'étranger** intitulé, *"Orientation to Canadian Health Care Systems, Culture and Context"* (Orientation sur les systèmes de santé, la culture et le contexte canadiens).

Février 2008

- Une stratégie à long terme est lancée pour rendre entièrement fonctionnelle la base de données sur les ressources humaines paramédicales, y compris la collecte annuelle de données auprès de tous les ordres régissant les professions paramédicales.
- La stratégie des milieux de travail sains lance une deuxième phase d'initiatives, comprenant :
 - un partenariat avec l'Ontario Safety Association for Community and Healthcare afin d'offrir :
 - **des séances de formation sur la violence au travail et les**

aiguilles sécuritaires destinées aux employés des secteurs des soins actifs, des soins de longue durée et des soins à domicile dans 14 établissements de la province;

- **une téléconférence sur la prévention de la violence au travail** favorisant la participation de plus de 2 000 personnes de plus de 400 organismes;
- **une vidéo sur la prévention de la violence au travail** qui aborde les quatre types de violence au travail et donne un aperçu du soutien et de l'infrastructure qui sont offerts pour les contrer;
- un partenariat avec l'Association des hôpitaux de l'Ontario dans le but d'offrir :
 - **une série de conférences sur les formes de violence au travail** et les ressources nécessaires pour mettre sur pied un programme efficace de prévention de la violence au travail;
 - **une série de vidéoconférences et de visites d'établissements** pour régler le comportement perturbateur des médecins;

- un partenariat avec Agrément Canada pour explorer les façons d'**accroître la prévention de la violence au travail** et d'étudier les possibilités d'inclure des normes contrant la violence au travail dans son programme d'agrément Qmentum.

Mars 2008

- **Plus de 2 600 diplômés en soins infirmiers de l'Ontario ont été jumelés avec des employeurs** dans le cadre de la Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers, un programme qui offre à chaque nouveau diplômé en soins infirmiers l'occasion de travailler à temps plein en Ontario. Les données préliminaires recueillies auprès de plus de 165 employeurs démontrent que 86 pour cent de ceux et celles qui ont terminé le programme ont trouvé un emploi permanent à temps plein.
- Le Centre d'accès de l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario **dépasse son objectif de 3 250 clients inscrits**. Depuis son lancement, le Centre a reçu plus de 9 500 visites de clients

et 1 000 visites d'intervenants. Plus de 500 clients ont participé au Programme de diplômés internationaux en médecine.

- **Soixante-quatre auxiliaires médicaux ont été embauchés** dans le cadre du projet pilote des services d'auxiliaires médicaux pour travailler dans 21 hôpitaux, cinq centres de santé communautaire, trois cliniques de traitement du diabète et trois établissements de soins de longue durée.
- **Douze mille heures de suppléance de la part de médecins dans les services des urgences ont été fournies** dans le cadre du projet pilote de permanence des soins dans les services des urgences depuis le 27 octobre 2007. Soixante-deux hôpitaux ont eu des médecins suppléants et (ou) reçu des conseils sur la dotation en personnel des services des urgences.
- **Sept cent dix-sept étudiants de premier cycle** des écoles de médecine du Sud de la province ont fait des stages dans une collectivité rurale de l'Ontario.





Professions SantéOntario

56, rue Wellesley Ouest, 12^e étage
Toronto (Ontario) M5S 2S3
j.tepper@ProfessionsSanteOntario.ca

